

DEC173237CNPS

Décision portant nomination de Mme Frédérique MAZE-CORADIN aux fonctions de chargée de mission**LA PRESIDENTE,**

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu l'arrêté du 20 octobre 2017 portant attribution de fonctions au Centre national de la recherche scientifique.

DECIDE :**Article 1^{er}**

Madame Frédérique MAZE-CORADIN, ingénieure de recherche au CNRS (IR2), responsable du service de prévention et de sécurité de la délégation Paris B, est nommée chargée de mission auprès du délégué général délégué aux ressources pour la coordination nationale de prévention et de sécurité du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2019.

Sa mission a pour objet la prévention du risque chimique.

Pour l'exercice de cette mission, Madame Frédérique MAZE-CORADIN demeure affectée à la délégation Paris B, 16 rue Pierre et Marie Curie, 75005 Paris.

Article 2

Du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2019, Mme Frédérique MAZE-CORADIN percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

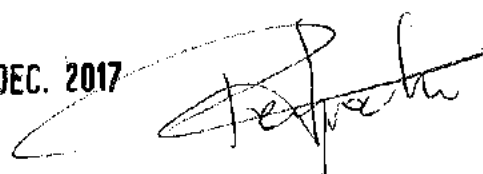
Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Paris B.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **22 DEC. 2017**



Anne Peyroche



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 98 40 00
F. 01 44 96 53 90